

JOURNÉES NATIONALES

FÉDÉRATION de l'ENTRAIDE PROTESTANTE



Valence (26)

23-25 mars 2007

CRÉER DU LIEN DANS L'ACTION

SOMMAIRE

Programme des journées nationales	p.2
Qu'est-ce que la Fédération de l'Entraide Protestante ?	p.3
Pourquoi mener une telle réflexion ?	p.4
Les apports concrets d'une telle réflexion pour les membres de la FEP	p.5
Communiqués de presse 2006 – 2007	p.9
La FEP et ses régions	p.10
La FEP dans la région Rhône-Alpes/Auvergne/Bourgogne	p.11
Les acteurs locaux dans le département de la Drôme	p.12
La Charte de la fédération	p.15

La FEP, réunie à Valence, a pour **objectifs** de :

- Identifier les enjeux sociaux du présent ;
- Consolider les coopérations entre ses adhérents ;
- Définir son projet pour les trois ans à venir.

Contact presse :

Nicolas DEROBERT : Tel. 01 48 74 53 84 – 06 72 31 27 32

JOURNÉES NATIONALES - PROGRAMME



Vendredi 23

A partir de 11h	Accueil des participants, inscriptions et émargements
12h	<i>Déjeuner</i>
14h – 16h30	Assemblée Générale de la FEP Ouverture de l'Assemblée Générale, rapport moral par le président Hubert Pfister Rapport d'activité par le secrétaire général, Olivier Brès et l'équipe des salariés - Bilan de l'activité du nouveau département Formasev Rapport financier par le trésorier Alain Saléry Rapport du commissaire aux comptes François Théry Présentation du budget prévisionnel 2007 et vote de l'Assemblée Présentation du « Projet » de la fédération pour les 3 années à venir
16h30 – 17h	<i>Pause</i>
17h – 18h30	Présentation des nouvelles associations adhérentes Renouvellement du Conseil d'Administration : Présentation des candidats – Vote de l'Assemblée Clôture de l'Assemblée Générale statutaire par le Président Hubert Pfister
18h30 – 19h	Accueil des autorités locales
19h – 20h30	<i>Dîner</i>
21h – 22h30	Conférence publique : « Agir et Protester » avec Patrick Peugeot , président de la Cimade, et Pierre Micheletti , président de Médecins du Monde, à l'université de Valence, amphi « Paul Ricœur »

Samedi 24

9h – 10h30	Conférence - débat : « Le logement, indicateur d'une crise de la protection sociale » avec Michel Mouillart , professeur d'économie, directeur scientifique de l'Observatoire de l'endettement des ménages et de l'Observatoire du financement du logement
10h30 – 11h	<i>Pause</i>
11h – 12h30	Ateliers par secteurs : « Comment les enjeux de chaque secteur s'inscrivent dans une vision de l'avenir ? » - Les secrétaires régionaux assistés de personnes ressources animent les ateliers
12h30 – 14h	<i>Déjeuner</i>
14h – 15h	Questions d'actualités
15h – 16h30	Conférence - débat : « L'isolement des personnes âgées pose la question du lien social » avec Jean-Pierre Bultez , directeur général des « petits frères des Pauvres », animateur du collectif « Combattre la solitude des personnes âgées »
16h30 – 17h	<i>Pause</i>
17h – 18h30	Ateliers par régions : « Le lien social, un enjeu à faire vivre » . Les ateliers sont animés par les secrétaires régionaux
19h – 21h	<i>Dîner</i>
21h – 22h30	Soirée sur le volontariat – Ce temps est animé par l'Année diaconale, au moment où il est question d'un service civique obligatoire

Au cours de ces journées, des temps de « respirations théologiques » seront proposés par Hans Lung, pasteur accompagnant le Diaconat de Bordeaux.

Dimanche 25

(Au temple de Valence)

9h – 10h	Expériences et vies d'associations locales
10h15 – 11h45	Culte avec les Eglises locales

QU'EST-CE QUE LA FEDERATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE ?

« La fédération est un visage de la diaconie protestante. La diaconie désigne l'ensemble des services sanitaires et sociaux du secteur privé non-lucratif qui fondent leur activité sur les exigences et les promesses de l'Évangile et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. »

La Fédération de l'Entraide Protestante regroupe 370 associations, représentant environ 1000 établissements et services dans le secteur social, sanitaire et médico-social.

— Ses objectifs

- **Objectif global** : lutter contre toutes les formes de précarités, de souffrances et d'atteintes à la dignité humaine.
- **Objectifs spécifiques** : connaître ses adhérents, leurs actions et leurs préoccupations, se connaître afin de susciter une dynamique de réseaux régionaux et nationaux, faire connaître les engagements, réalisations et préoccupations de chacun, auprès des Eglises, des pouvoirs publics et de la société civile, et contribuer ainsi à « faire société ».

— Ses moyens

- **Outils de mutualisation** des expériences partagées par ses membres (conférences, groupes de travail, comités régionaux) grâce à sa structuration régionale (5 secrétaires régionaux) et transversale (6 dossiers nationaux : la protection de l'enfance, l'accueil de l'étranger, les personnes âgées, le handicap, les exclusions sociales et le secteur sanitaire).
- **Stratégies de communication** sur des prises de position communes (plaidoyer, relations médias, revue d'actualité sociale PROTESTe, site web, etc.)
- **Formations** transversales et spécifiques mises en œuvre par Formasev, le département Conseil et Formation de la FEP.

— Ses partenaires

- **En France**
La Fédération est membre de la Fédération Protestante de France (FPF) qui rassemble les Eglises protestantes de France ainsi que les institutions, œuvres et mouvements d'inspiration protestante.
La fédération collabore avec diverses associations dans le domaine de la pauvreté et de l'exclusion : Collectif ALERTE, UNIOPSS, Emmaüs, Médecins du Monde, etc.
- **En Europe**
La fédération est membre d'Eurodiaconie, la fédération européenne de la diaconie, qui travaille sur la construction d'un système social européen.
La fédération est membre d'EAPN (European Antipoverty Network) : réseau de lutte contre la pauvreté et les exclusions sociales sur le territoire européen.

POURQUOI MENER UNE TELLE REFLEXION ?

Les associations adhérentes de la FEP interviennent dans des champs différents. Les politiques publiques sont elles-mêmes très sectorialisées. Nous ne savons plus très bien sur quelle vision commune promouvoir une société plus juste, plus solidaire.

Faire le lien entre les situations

Pour essayer de mieux comprendre où nous en sommes, quels sont les enjeux véritables pour l'avenir, il nous semble nécessaire de faire le lien entre des situations apparemment distinctes, de chercher à articuler les analyses disparates que nous produisons chacun de notre côté.

La chance de notre Fédération est d'être « transversale », de pouvoir bénéficier des apports des uns et des autres, et de partenaires variés.

Nous avons donc fait appel à des intervenants qui peuvent nous aider à élargir notre point de vue à partir de leurs expériences de terrain, et nous obliger à mieux situer les problèmes.

Reconnaître notre travail de lien

Nous savons que la question du « lien social » est centrale pour l'avenir de nos sociétés, et qu'il ne s'agit pas de revenir à des solidarités anciennes, mais d'en imaginer de nouvelles. Nous percevons plus ou moins confusément que nos actions concrètes, les services que nous mettons en œuvre, n'ont de sens que s'ils permettent de renforcer les liens entre les personnes, quelles que soient leurs conditions.

Comment valoriser et développer le travail de lien que nos associations et nos établissements, que les bénévoles et les salariés, entreprennent avec les « usagers » ?

Nous aurons à y travailler après une intervention sur l'isolement et la solitude des personnes âgées qui permettra de repérer certains enjeux.

Créer du lien dans l'action

Comment les associations qui travaillent dans un même secteur d'intervention peuvent-elles se soutenir mutuellement ? Comment peuvent-elles agir ensemble pour promouvoir une vision partagée de leur mission ?

Comment les associations qui travaillent dans un même secteur géographique peuvent-elles tirer bénéfice de leur diversité, s'entraider, mobiliser les Eglises et le protestantisme sur leur engagement social, questionner ensemble l'opinion publique sur les urgences et les enjeux à long terme ?

Le travail des groupes (par secteurs d'intervention et par secteurs géographiques) devrait faire apparaître des « lignes de force » pour les années à venir.

Olivier BRÈS
Secrétaire général de la FEP

LES APPORTS CONCRETS D'UNE TELLE REFLEXION POUR LES MEMBRES DE LA FEP

Questions à Georges Dugleux, directeur général adjoint des Œuvres et Institutions des Diaconesses de Reuilly

Comment une association multi sites comme les OADR entretient-elle une dynamique locale ?

Le modèle d'administration classique (un conseil d'administration – un directeur – un établissement) atteint vite ses limites lorsque l'association gère plus d'une dizaine d'établissements éloignés des uns des autres : il faut adopter un modèle de gestion approprié !

Les OADR connaissent depuis longtemps l'éloignement géographique des établissements dont elle assure la gestion: Drôme, Ardèche, Gard, Charente Maritime, Ile-de-France et plus récemment le département du Nord.

Pour chaque établissement, le comité local de gestion est composé de deux administrateurs, de deux sœurs représentant la Communauté des Diaconesses de Reuilly, du directeur de l'établissement et de plusieurs personnes proches géographiquement et désignées par le CA pour leur compétence et leur intérêt pour l'établissement. Il peut s'agir d'une personne engagée dans l'église locale (pasteur, conseiller presbytéral ou entraide), d'un élu (maire, conseiller général), d'un expert de la discipline mais également d'un administrateur de l'ancienne association gestionnaire lorsqu'il s'agit d'un établissement qui a demandé à être adossé ou intégré aux OADR, comme c'est le cas de la maison de Retraite Les Muriers par exemple.

Quel intérêt présente le comité local de gestion pour les établissements qui souhaitent intégrer les OADR ?

Entre le Conseil d'administration, le Directeur général et le chef d'établissement, le comité local de gestion est une véritable interface. Il se réunit sur place au moins deux fois par an, entend le rapport d'activité du directeur, débat des questions importantes et fait confirmer ses propositions de décisions à la séance suivante du conseil d'administration.

C'est également un puissant vis-à-vis pour la personne en charge de l'établissement qui, dans la pratique, ne rencontre que rarement le Conseil (une fois quand il est nommé puis environ tous les trois à cinq ans).

Enfin, c'est un outil qui manifeste et entretient l'ancrage local, et dont la composition peut être adaptée à chaque situation particulière.

Votre appui à la gestion est-il vécu comme une ingérence privant l'établissement de son indépendance d'action ?

Contrairement à ce que l'on pourrait craindre de prime abord, les « grosses » associations n'ont pas de volonté hégémonique dans la « gouvernance » des œuvres qu'elles gèrent. Il est même probable qu'elles appliquent d'autant mieux le principe de subsidiarité qu'elles ont une taille qui leur impose des procédures dans la répartition des attributions de chacun, entre le conseil d'administration et le directeur notamment.

Sur un plan institutionnel, c'est assurer une bonne gouvernance des associations et des établissements protestants

Questions à Philippe Finiels, directeur de la Résidence Les Mûriers (EHPAD)

Pourquoi vous êtes-vous rapproché des OADR ?

Les relations entre la Maison de Retraite des Mûriers, en Ardèche, et l'association des OADR ne relèvent en rien de la restructuration ou de la fusion-absorption. L'Association Evangélique de Bienfaisance de l'Eyrieux (AEBE), fondatrice et gestionnaire des Mûriers jusqu'en 1999, a jugé après réflexion qu'une petite association comme elle n'avait plus les ressources suffisantes pour gérer et développer leur établissement dans un contexte de plus en plus complexe sur les plans financier, administratif, règlementaire et de gestion du personnel. Elle s'est donc rapprochée des OADR, association protestante unanimement reconnue pour sa rigueur et ses compétences. L'AEBE confie son enfant dans un premier temps sous la forme d'un mandat de gestion, sorte de transition douce avant la séparation complète.

Qu'est-ce que vous apportent concrètement les OADR ?

Depuis le 1^{er} Janvier 2000, fort d'une expérience de 3 ans en tant que directeur d'un CHRS j'ai été recruté conjointement par la Direction générale OADR et M. Etienne Juston président de l'AEBE...et les tâches n'ont pas manqué. Ce rapprochement dans la gestion associative a facilité l'application de la loi sur la RTT, la présentation en Comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale et la mise en route d'un Service de soins infirmiers à domicile de 15 places, la préparation à la négociation et à la mise en œuvre de la Convention tripartite pluriannuelle, et enfin la reprise du dossier relatif au projet de rénovation architecturale de l'établissement.

C'est dans l'action avec l'aide et le soutien de la Direction générale, c'est dans le sens mis dans notre travail avec l'aide et le soutien de la Communauté des sœurs Diaconesses que se sont installées progressivement la culture et les valeurs OADR. Les Comités Locaux, la fête annuelle de l'Amitié, la présence régulière des sœurs dans nos murs, la formation des visiteurs bénévoles assurée par sœur Nathanaëlle, les publications, les réunions de la Direction à Versailles, les groupes de réflexion avec les sœurs de la Communauté ont largement contribué à renforcer notre capacité de gestion mais aussi notre identité protestante.

Ces six premières années de relations fructueuses étaient nécessaires et c'est tout naturellement que nous avons voulu fêter tous ensemble en 2006 le 40^{ème} anniversaire des Mûriers marquant le passage définitif AEBE/OADR sous la forme d'une dévolution de patrimoine et le lancement des travaux de rénovation.

Questions à Jean Jacques Bosc, directeur du Diaconat protestant de Valence

Qu'est-ce qui dans son histoire a incité le diaconat de Valence à gérer autant de services sanitaires et sociaux différents ?

Le diaconat va fêter ses cent ans en 2007. Au départ, le diaconat de Valence est une association caritative issue de l'Eglise réformée dont la mission était de favoriser l'entraide envers les membres de l'Eglise et plus largement envers les habitants de Valence. Mais ce n'est qu'après la Seconde guerre mondiale que cette association devient un dispositif de gestion sociale. Avant 1945, des fonds étaient collectés puis redistribués d'abord aux protestants en difficulté puis aux valentinois faisant appel au diaconat. C'est à partir des années 50 que le diaconat démultiplie ses champs d'activité en intégrant les nouvelles structures qui émergent dans le giron de l'Etat providence.

Comment la structure pluri services du diaconat s'est-elle adaptée pour répondre à la multiplication des services sociaux ?

Le Foyer des jeunes travailleurs naît en 1957, notamment pour loger les jeunes ardéchois venus travailler à Valence. A la même époque, on a ouvert un restaurant associatif ouvert aux citadins, qui d'ailleurs est devenu quelques années après un restaurant universitaire.

Dix ans plus tard, l'Etat crée les premiers logements foyers, qui sont à destination des personnes âgées autonomes, afin de lutter contre leur isolement. Ainsi le diaconat a-t-il été amené à gérer un établissement de ce type. Mais en 2004, cette structure est remplacée par un EHPAD (établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes). On n'accueille donc plus de personnes âgées autonomes aujourd'hui. *Pourquoi me direz-vous ?* Parce que ce choix a été guidé par le constat que les personnes âgées autonomes cherchent à rester le plus longtemps possible chez elles.

Créées au début des années soixante, le diaconat ferme la maison familiale et ses colonies de vacance pour des raisons budgétaires et revend les bâtiments. Avec le fruit de ces ventes, il a été en mesure de donner vie en 1988 à un nouveau service, appelé « Entraide », pour contribuer à la lutte contre la grande pauvreté en accueillant la journée les personnes en errance et en les accompagnant dans leurs démarches pour chercher un logement, un travail et avoir accès à la santé.

Dans les années soixante-dix, le diaconat prend sous son aile un foyer de jeunes travailleuses qui était géré auparavant par une autre association protestante. Il l'a géré jusqu'au début des années 2000, période à laquelle a été substitué au foyer un Centre d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile (CADA). Ce choix correspondait en fait à la volonté du diaconat de répondre positivement aux demandes de l'Etat qui à l'époque était en recherche de partenaires pour mettre en place ce type de structure.

Depuis 1977, on gère un CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) pour femmes victimes de violences, notamment de violences conjugales. Dans la même veine, depuis 1986, un petit service qui s'appelle « Arcade » a été constitué pour traiter des questions de prostitution. On y accompagne des prostituées ou des personnes en danger de prostitution. Le diaconat a considéré comme indispensable la nécessité d'accompagner les personnes prostituées dans un contexte où la prostitution est de plus en plus cachée.

Sur un plan fonctionnel, c'est créer des synergies entre les différents services sociaux, sanitaires et médico-sociaux pour accompagner l'individu dans sa globalité.

Qu'est-ce qui a motivé vos choix en général ?

La manière dont se sont créées ces structures ne répond pas à un plan préétabli de développement. Nos choix se sont d'abord faits en fonction des besoins sociaux que nous identifions en interne et auxquels nous voulions apporter des réponses.

Ne craignez-vous pas un éparpillement de la gestion des activités de l'association ?

Aujourd'hui, on a quatre domaines d'intervention : l'asile, les personnes âgées, l'insertion des jeunes dans la société et l'urgence sociale (SDF, etc). Nous ne souhaitons pas créer pour l'instant d'autres pôles, par exemple sur la question du handicap. Ce qu'on veut, c'est déjà bien travailler dans ces pôles-là et mettre du lien entre les pôles eux-mêmes.

Quelles synergies mettez-vous en place entre ces différents secteurs ?

Ce qui fait le chapeau de toutes ces activités, c'est le projet associatif qui a été mis en place par le Conseil d'administration avec un certain nombre de grands principes, de valeurs et d'objectifs. Après, ce qu'on souhaite développer dans chaque pôle, c'est un projet de service ou un projet d'établissement autonome.

Pour que ces projets-là arrivent à se rencontrer et à se parler, il faut à la fois une volonté de l'association et de l'équipe de direction au sens large. On essaie de travailler des synergies de manière très concrète.

Par exemple, on gère deux CADA et une résidence sociale. En général, s'ils ne sont pas déboutés, beaucoup de demandeurs sont reconnus réfugiés, donc ils doivent trouver un logement autonome. Pour ceux qui ont des problèmes pour se loger, on doit les accompagner. Or, dans notre résidence sociale nous avons créé des logements de type F2 ou F3. Nous pouvons donc héberger des familles réfugiées et les accompagner sur une voie d'autonomie. On voit bien les passerelles qui peuvent exister entre le CADA d'un côté et la résidence de l'autre.

Autre exemple. Il est déjà arrivé que notre service urgence sociale, en cherchant des solutions à une personne âgée de la rue, la dirige vers notre EHPAD qui, grâce à son agrément aide sociale, est habilité à accueillir des personnes précaires.

L'idée est que chaque structure puisse se laisser interroger par une autre structure sur des problématiques qui spontanément ne se rencontrent pas.

Quand on a créé cet EHPAD, on a eu la chance qu'il se trouve à côté de nos autres bâtiments. Cela fait un ensemble. On aurait très bien pu clôturer pour faire un EHPAD et une résidence indépendants l'un de l'autre. Mais on a décidé qu'il n'y aurait pas de barrière entre un habitat pour jeunes et pour familles et un établissement où on accompagne des personnes âgées dépendantes. Les gens peuvent ainsi circuler librement d'un lieu à l'autre. D'autre part nous accueillons dans notre résidence des personnes âgées autonomes dans le cadre d'un projet social intergénérationnel. Notre objectif est de mettre du lien entre ces personnes âgées, les familles et leurs enfants et les jeunes accueillis.

Enfin les personnes âgées autonomes hébergées dans la résidence savent qu'elles ont une priorité d'accueil dans notre maison de retraite médicalisée. Le lien que nous créons entre nos deux établissements : la restauration, les services et les animations de la maison de retraite sont ouverts aux personnes âgées de la résidence.

Cherchez-vous à restituer ces synergies dans un plaidoyer politique ne serait-ce que pour prévenir les difficultés sociales, sanitaires et médico-sociales à venir ?

L'association a souhaité ne pas être uniquement gestionnaire d'établissements ou de fonds publics. Elle a par exemple décidé d'organiser le débat dans la cité. Deux à trois fois par an, on organise des conférences-débats sur des thèmes d'actualité.

Le dernier thème était la désobéissance civile. Le prochain portera sur la croissance et la décroissance. Trois intervenants dont un théologien animent ces conférences publiques, qui sont organisées à l'université.

On essaie d'amener modestement nos propositions sur la scène publique, notamment pour anticiper les problèmes. Par exemple, au Diaconat nous pensons que nombreuses sont les personnes âgées autonomes mais en difficultés économiques et personnelles qui dans les années à venir auront besoin de notre aide. Bien que la France ait cru avoir résolu les « problèmes » des personnes âgées (retraite, logement, dépendance), je pense qu'ils sont encore devant nous. C'est justement cette anticipation qui nous a poussés à prévoir dans notre résidence des hébergements pour personnes âgées autonomes.

Sur un plan stratégique, c'est lier compétence technique et interpellation politique.

La Cimade s'est alors professionnalisée sur le droit au séjour pour accompagner les demandeurs dans leurs parcours administratif et juridique.

Par ailleurs, en réaction aux plans de répression de l'immigration clandestine depuis les années quatre-vingt-dix, aux processus d'enfermement et d'expulsion, la Cimade a développé une autre activité, dont elle a le « monopole » à l'échelle nationale : celle de l'action auprès des étrangers retenus dans les centres de rétention administrative.

La Cimade a dans les années quatre-vingt développé de nombreux programmes d'insertion. A partir du début des années 2000 en revanche, la Cimade s'est désengagée de ces domaines avec le retour dans le giron de l'Etat des politiques d'insertion. Dès lors, nous avons préféré nous retirer plutôt que de devenir un opérateur pur et simple des marchés publics.

N'était-ce pas, au contraire, un moyen de devenir un réel partenaire politique en matière d'insertion ?

Il faut savoir que la mise en concurrence a profité aux gros opérateurs au détriment des petites structures qui ont perdu leur financement du jour au lendemain. Bien sûr, cela ne veut pas dire que toutes les grosses structures aient perdu leur conscience politique, mais elles dépendent de contraintes financières et politiques beaucoup plus fortes. Je pense donc qu'une certaine partie a perdu sa liberté de parole.

La Cimade a en conséquence arrêté l'année dernière son centre d'apprentissage du français à Paris parce que financièrement on ne pouvait plus tenir le choc et qu'en plus les impératifs de l'Etat ne nous laissaient plus développer des projets tels qu'on les entendait. Sur l'hébergement également, de grands opérateurs associatifs se sont spécialisés dans ce domaine, dans un système concurrentiel des marchés publics libéralisés, ce qui nous a conduits à nous désengager du secteur de l'insertion, tout du moins tel qu'il est organisé par les pouvoirs publics.

Nous souhaitons limiter les risques de perte d'indépendance, de limitation de notre expression qui seraient induits par une dépendance financière trop forte et une démarche concurrentielle. Le choix de la Cimade est d'aller là où personne n'intervient : sur le droit d'asile, de grandes structures se sont spécialisées dans l'hébergement des demandeurs, mais

Questions à Jérôme Martinez, délégué de la Cimade en Ile-de-France

Quels domaines humanitaires la Cimade a-t-elle investis au cours de ces quarante dernières années ?

Dans les années soixante et soixante-dix, l'action internationale de la Cimade se focalisait sur les mouvements de libération, d'indépendance et de résistance notamment en Amérique Latine. A partir des années quatre-vingt, on a beaucoup travaillé sur des actions d'ingérence humanitaire en terme d'aide d'urgence et de développement majoritairement dans les pays du Sud. Mais au milieu des années quatre-vingt-dix, avec la multiplication d'organisations non gouvernementales (ONG) structurées internationalement et spécialisées dans les actions d'urgence et de développement, la Cimade a fait le choix de se recentrer sur la problématique des migrations.

Pourquoi s'être spécialisé dans les phénomènes de flux migratoires ? Etait-ce pour des raisons stratégiques, politiques ?

Nous avons procédé à cette réorientation de notre action internationale au même moment où l'Union européenne commençait à exporter sa politique d'immigration en imposant à des pays par lesquels transitaient les personnes migrantes de devenir de fait des pays « gendarmes » de l'Union. En conséquence, nous avons circonscrit notre action internationale dans ces pays-là. Du coup, on effectue un travail de repérage de partenaires nouveaux sous le prisme des flux migratoires au Maroc, en Algérie, au Sénégal, en Europe de l'Est (Roumanie, Slovaquie, etc.) sur un plan à la fois opérationnel – l'accueil, soutien à la lutte pour les droits, transferts de fond - et de plaidoyer en faveur de la protection des droits et de la dignité des migrants – contre le racisme, etc. Ce tournant des années quatre-vingt-dix est encore en train de se renforcer aujourd'hui.

Quelles compétences techniques la Cimade a-t-elle développées sur le terrain ?

Depuis 1986, le cadre réglementaire relatif à l'immigration en France s'est complexifié avec l'arrivée de chaque ministre de l'intérieur. Les questions du droit au séjour et de la régularisation se réglaient d'elles-mêmes auparavant. Par exemple, la loi Chevènement de 98 a créé énormément de catégories de séjour avec des critères très strictes.

avec l'explosion des procédures prioritaires pour le traitement des demandes d'asile, nombreux sont les demandeurs d'asile dont personne ne s'occupe. C'est d'abord auprès de ceux-là que nous intervenons, là où le droit ne protège plus.

Quels modes de relation avec le gouvernement est-ce que vous prônez ? Vous arrive-t-il de vous sentir sur le fil du rasoir ?

Depuis 2002, on s'est rendu compte que le plaidoyer juridique ne suffisait plus, avec un droit du séjour toujours plus discrétionnaire et arbitraire. Certes on continue à l'utiliser car nous avons cette compétence juridique et qu'elle est évidemment utile, mais il nous a semblé nécessaire d'intervenir dans le champ politique. Il nous fallait témoigner de ce que nous voyions tous les jours sur le terrain, pour faire évoluer les consciences et ainsi peser sur des débats de société qui sont marqués par une grande frilosité des partis politiques.

Il est vrai que, sur les terrains de la rétention ou du droit au séjour des étrangers, nous sommes de fait en constante négociation avec l'Etat, notamment avec des aspects financiers en ce qui concerne notre mission dans les centres de rétention : sur cet aspect-là, on pourrait nous qualifier d'opérateur. Mais d'un autre côté, nous gardons une marge d'indépendance et d'intransigeance. On n'hésitera pas à dire au gouvernement ou aux administrations ce que l'on pense, de manière non partisane et en mettant en avant la défense de la dignité des migrants et l'exigence de l'égalité des droits. Bien sûr, nos idées correspondent mieux à une sensibilité politique qu'à une autre mais nous n'hésitons pas à participer aux travaux d'amendement ou à des discussions avec Nicolas Sarkozy, comme nous l'avons

fait avec tous ses prédécesseurs au gouvernement. La posture de contre-pouvoir ne suffit pas, il faut participer à l'élaboration des politiques publiques car notre objectif, je le répète, n'est pas de savoir comment la Cimade se positionne vis-à-vis de l'échiquier politique traditionnel, ni de se positionner sur des revendications à long terme comme l'ouverture totale des frontières, qui est un sujet très complexe, mais d'être efficaces sur le terrain et de faire avancer concrètement les choses.

Quelles alliances avec la société civile mettez-vous en œuvre pour renforcer votre lobbying politique ?

La Cimade a toujours eu un ancrage protestant. Certes, nos liens d'appartenance se sont distendus avec les années au fur de notre professionnalisation, mais on s'est rendu compte qu'on ne devait pas se priver de la fonction de relais que représentent les Eglises, de l'espace de réflexion qu'elles offrent et du considérable poids en terme de légitimité qu'elles procurent à notre action institutionnelle.

Et nous avons constaté une demande des Eglises : les Eglises protestantes sont d'une part fréquemment en première ligne pour accueillir les demandeurs d'asile et comptent parmi leurs fidèles de nombreuses personnes sans-papiers ou victimes du racisme et de l'intolérance. Ainsi nous participons à des moments de recueil et de prière à l'occasion de la journée internationale des migrants, à l'accueil de sans papiers dans les paroisses, à des temps d'échange, etc. Au printemps dernier, un des points d'orgue de cette coopération renouvelée a été l'expression publique des Eglises contre le projet de loi sur l'immigration. Ça a été une des rares occasions où toutes les Eglises chrétiennes ont porté un même message politique au même moment.

Source : « Créer du lien dans l'action », *PROTESTE*, Revue trimestrielle de la Fédération de l'Entraide Protestante, n°109, mars 2007.



COMMUNIQUES DE PRESSE 2006-2007

- ➔ « *Un logement pour tous* » - 21 février 2006 ;
- ➔ « *La Fédération de l'Entraide Protestante réagit au projet de réforme de la loi sur la protection de l'enfance* » 23 février 2006 ;
- ➔ Co-signature d'une lettre aux parlementaires, avec la Fondation Abbé Pierre sur l'application des 20% de logements sociaux – 30 mars 2006
- ➔ « *La Fraternité, une exigence pour nous maintenant* », communiqué de presse des journées nationales - 22 mars 2006
- ➔ « *Le parrainage d'enfants en France : une bonne idée pour qui ?* » présentation de la journée du 9 mai 2006 – en avril 2006
- ➔ Signature de l'appel sur l'immigration « *Ne transigeons pas avec le droit des étrangers* » – 24 avril 2006.
- ➔ Projet de loi relatif à la prévention de la délinquance 10 octobre 2006
- ➔ Enquête sur l'isolement et la solitude des personnes âgées 27 septembre 2006
- ➔ Hommage à l'Abbé Pierre 22 janvier 2007
- ➔ Réaction de la FEP à la publication des 75 propositions de la Cimade 06 février 2007

Pour lire leur contenu, aller sur :
www.fep.asso.fr/publications/engagement

LA FEDERATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE ET SES REGIONS

Pour sa dynamique régionale,
la Fédération de l'Entraide Protestante est constituée de cinq structures :

- région Arc Atlantique
Edileuza Gallet à Bordeaux
Tél. 05 57 12 35 65
arcatlantique@fep.asso.fr
- région Arc Méditerranée
Philippe Verseils à Nîmes
Tél. 04 66 28 11 42
arcmediterranéen@fep.asso.fr
- région Grand Est
Pascal Metz à Strasbourg
Tél. 03 88 25 90 42
grandest@fep.asso.fr
- Nord/Normandie/Ile-de-France
Miriam Le Monnier à Paris
Tél. 01 48 74 50 11
nord@fep.asso.fr
- Rhône-Alpes/Auvergne/Bourgogne
Lluís Caballe à Valence
Tél. 04 75 59 2876
rhonealpes@fep.asso.fr





LA FEDERATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE DANS LA REGION RHONE-ALPES/AUVERGNE/BOURGOGNE

*« Ce qui nous réunit est l'engagement de rendre un service
qui soit porteur du respect d'autrui et de libération,
afin que tous puissent être co-créateurs d'un monde plus juste »*

La région Rhône-Alpes/Auvergne/Bourgogne s'étend sur 15 départements

➤ 50 associations, établissements et services

Parmi les associations, établissements et services du secteur sanitaire, médico-social et social, on répertorie :

- 2 cliniques, centres de santé ;
- 10 établissements pour personnes âgées ;
- 4 maisons et lieux d'accueil pour enfants ;
- 20 structures d'entraide et d'insertion ;
- 1 résidence sociale ;
- 2 centres de formation et d'enseignement ;
- 5 centres d'accueil pour demandeurs d'asile ;
- 1 association d'économie sociale ;
- 1 association humanitaire ;
- 1 centre de rencontres, de loisirs et de vacances.

ACTEURS LOCAUX DANS LA DRÔME

— Diaconat protestant de Valence

Le 14 mars 2007, le Diaconat Protestant de Valence fêtera ses cent ans d'existence. L'association a été reconnue d'utilité publique le 22 mai 1922. Le Diaconat Protestant mène des actions sociales et médico-sociales au sein de plusieurs établissements et services :

- Un EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) pour 76 personnes dont 11 personnes désorientées ;
- Deux CADA : un centre à Valence de 100 places et un autre centre de 40 places à Tournon en Ardèche ;
- Une résidence sociale de 140 logements dont 115 pour jeunes travailleurs et 25 pour des familles ou des personnes âgées autonomes ;
- Un CHRS pour femmes victimes de violence (capacité de 20 places) ;
- Un petit service d'accompagnement pour personnes prostituées ou en danger de prostitution ;
- Un accueil de jour et service social pour personnes en errance.

Le Diaconat Protestant mène ces actions avec le soutien de 90 bénévoles et la présence de 90 salariés.

Coordonnées : 44, rue Amblard 26000 Valence

Tél. 04 75 78 29 30 - Télécopie : 04 75 56 77 58

Site : www.diaconat-valence.org

Contact : Sylvain FAURIEL, *président* - Jean-Jacques BOSCH, *directeur général*

Courriel : jean-jacques.bosc@diaconat-valence.org

— Défi « Change le futur ! »

En 2004, est né Défi « change le futur ! », une association valentinoise. Son action est portée par le message d'espérance que donne l'évangile. « Défi » veut prendre en compte les besoins de l'Homme dans ses trois dimensions : physique, morale et spirituelle. Pour cela, l'association mène des actions variées. Chaque semaine, son secteur social (Défi-social) soutient plus de 150 personnes en situation de précarité financière au moyen de colis alimentaires. Plusieurs soirées et repas à thèmes sont également organisés comme les soirées « Les Orientales » ou le repas « Noël pour Tous » (Noël pour les familles défavorisées). Quant au secteur enfant : Défi-Kids organise plusieurs fois par an des kermesses ainsi que des spectacles bibliques.

Coordonnées : 49, rue Montplaisir 26000 Valence

Contact : Nadia PETRILLO, *Présidente* – defi26@free.fr

— Entraide protestante de Livron

L'Entraide Protestante de Livron est avant tout l'expression diaconale de la Communauté Réformée de Livron-sur-Drôme. Elle est en lien étroit avec elle.

Les actions

L'Entraide Protestante de Livron, petit poucet, entourée des deux géants que sont celles de Valence et de Montélimar, essaie de répondre à certains besoins dans cette zone de confluence.

Les actions sont menées généralement en lien étroit avec les Services sociaux de la commune et du département qui, en amont, signalent les personnes en grande nécessité.

- **Aide à l'équipement du logement**

Aide en mobilier et électroménager aux personnes et familles en grande difficulté.

Fédération de l'Entraide Protestante, 47 rue de Clichy – 75311 Paris cedex 09

Tél. 01 48 74 50 11 – communication@fep.asso.fr

Dans le cadre d'une convention tripartite entre le Diaconat de Valence, la commune de Livron et l'Entraide Protestante, **accueil d'une famille demandeuse d'asile.**

- **Aides diverses :** Alimentaire et combustible à personne totalement isolée. Financière ponctuelle pour des besoins alimentaires pour adultes ou jeunes enfants et à des chômeurs pour recherche d'emplois.
- **Action de solidarité**
Financement et suivi, de 2004 à 2010, de la réhabilitation des infrastructures scolaires de l'Ecole primaire pilote pour enfants Touaregs de Tamazalak dans le département d'Agadès au Niger.

Ressources financières

- Subventions et dons
- Organisation d'un concert de solidarité dans le cadre de la Semaine de l'Entraide
- Semaine de l'Entraide : Exposition - Vente de produits artisanaux confectionnés par les bénévoles dans un atelier 'La Ruche'

Coordonnées : 84, avenue Léon Aubin 26250 Livron sur Drôme

Tel : 04 75 61 22 24

Contact : Marc TERRASSE, *Président* – mél : mterrasse@free.fr

— **Entraide protestante de Montélimar**

L'Entraide Protestante de Montélimar est une structure qui existe depuis plus de 70 ans, d'abord sous la forme d'une association au service des paroissiens nécessiteux uniquement, et qui depuis les années 70 s'est ouverte à un public plus large. Devenue partenaire par convention des services de l'Etat en matière de lutte contre les diverses formes de pauvreté et d'exclusion sociale, elle s'est professionnalisée (30 salariés actuellement), sans perdre pour autant son caractère associatif : par exemple en associant le travail de nombreux bénévoles (une trentaine) dans les domaines de la distribution de colis alimentaires, de l'accueil des personnes lors de la permanence du matin et surtout en soirée au Centre d'Hébergement et de réinsertion sociale, du soutien au travail de l'éducateur, etc. Elle intervient sur la problématique du logement et de l'accompagnement social lié au logement : de l'hébergement d'urgence jusqu'au logement autonome chaque fois que cela est possible. Confrontée aux multiples défis de la société actuelle, elle est pleinement impliquée dans la lutte pour les droits économiques et sociaux. Elle travaille et obtient des résultats encourageants, qu'elle voudrait juste plus nombreux et significatifs; mais elle s'efforce de faire au mieux avec les moyens qui lui sont donnés et les convictions qui sont les siennes : pour l'ensemble de l'équipe, la fraternité n'est pas un vain mot, et le respect dû à chaque être humain est un principe absolu.

Coordonnées : 6, rue du Fust 26200 Montélimar - Tel : 04 75 01 05 52

Contact : Josseline STHELY, *Présidente* – Gilles POLLET, *directeur* –

Mél : entraide.protestante@hotmail.fr

— **Association Protestante d'Entraide du Diois (APED)**

L'Association Protestante d'Entraide du Diois (A.P.E.D) existe depuis 1906. Elle est reconnue d'utilité publique. L'association a changé de nom en 1972 et a modifié ses statuts en 2003.

Un réveil des activités a eu lieu en 1989, une ouverture plus large s'est élaborée peu à peu.

En 2004, en coopération étroite avec l'Eglise Réformée de Die, l'APED, bien intégrée dans le tissu local, a étendu ses activités sociales (aides pour l'alimentation, le chauffage, le mobilier) en soutenant un groupe amitié-rencontre paroissial, l'activité Jeunesse et l'activité inter génération.

Un projet est en cours pour la mise en place d'un groupe de contact avec les personnes isolées et/ou qui sont gênés dans leurs déplacements.

Coordonnées : APED, rue Amédée Rousset 26150 Die

Tél. 04 75 22 23 32 - jean-paul.terraz@wanadoo.fr .

Contact : Jean-Paul TERRAZ, *Président*

— **Entraide Fraternelle Protestante de Crest**

L'Entraide Protestante de Crest est avant tout l'expression diaconale de la Communauté Réformée de Crest. Elle est en lien étroit avec elle.

Cette association centenaire est bien implantée et reconnue dans la ville et travaille en partenariat avec les autres associations caritatives (Secours Catholique, Restos du Cœur, etc.)

Depuis plusieurs années son activité principale est l'organisation d'un repas partagé qui réunit tous les mardis une quarantaine de personnes, bénévoles et bénéficiaires. C'est un moment d'échange où des liens se tissent et où des accompagnements se mettent en place. Une épicerie sociale appelée « Le placard » complète cette initiative.

Coordonnées : I, place du Temple 26400 Crest

Contact : Michèle LENON, *présidente* – tél : 04 75 25 15 20 – mél : lennon.michele@free.fr

— **Association des Maisons d'Accueil Protestantes pour Enfants de Crest (AMAPE)**

L'association a fêté en 2006 sa 165^{ème} année d'existence au service de l'enfance. Toutes les évolutions qu'elle a pu connaître ont concerné cette même activité dans un souci permanent de recherche et d'amélioration des réponses au défi toujours présent de l'enfance en difficulté.

Aujourd'hui, l'Amape gère trois maisons d'accueil :

- Maison d'accueil de Crest avec un internat de 36 places ;
- Maison d'accueil de Loriol avec un internat de 24 places et un service de suivis extérieurs de 218 places ;
- Maison d'accueil de la Laupie spécialisée dans l'activité d'accueil d'urgence avec 15 places d'hébergement et 5 places pour des placements familiaux spécialisés.

Coordonnées : Amape – 97, rue de la Calade - BP 513 - 26 401 Crest Cedex

Contact : Matthias MULLER-KAPP, *président* – Régis MOREL, *directeur général* - Tel. 04 75 25 58 60

Mél. regis.morel.26@hotmail.fr

— **Les Œuvres et Institutions des Diaconesses de Reuilly (OIDR)**

Les OIDR gèrent deux maisons de retraite dans la Drôme : Cauzid à Livron et les Chênes à Portes-les-Valence.

Coordonnées : Maison Cauzid – 22, rue Perrier - 26250 Livron-sur-Drôme

Contact : François NJIKE, *directeur* - Tel. 04 75 66 10 00 – Mél : fjnike@oidr.org

Coordonnées : Maison Les Chênes – La Chaffine - 26800 Portes-les-Valence

Contact : Patricia MÉRY, *directrice* - Tel. 04 75 78 00 71 – Mél : pmery@oidr.org

CHARTRE

DE LA FEDERATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE

La pauvreté et les précarités, le chômage, la solitude, l'exclusion et de multiples formes de souffrance ne sont pas des fatalités.

Ce sont des signes manifestes et douloureux
d'un ordre culturel, social et économique
qui ne laisse que peu de place aux êtres fragiles et vulnérables.
Ces atteintes à la dignité humaine sont en contradiction
avec la Déclaration universelle des droits de l'homme
et en opposition avec l'Évangile.

Il est inacceptable qu'un être humain soit enfermé
dans sa souffrance ou abandonné dans sa douleur.
Il est inacceptable qu'un être humain ne puisse manger à sa faim,
reposer sa tête en un lieu sûr et ne soit considéré
comme membre à part entière du corps social.
Où qu'il soit et quel que soit son itinéraire personnel,
il s'agit toujours d'une négation de la vie.

Les membres de la Fédération de l'Entraide Protestante
unissent leurs efforts pour rendre concrète et immédiate
la solidarité dont ils proclament l'urgence et l'efficacité.
Ils mettent en oeuvre des actions diverses
pour soulager les souffrances psychiques, physiques et morales,
accueillir et accompagner les personnes en situation de détresse.

Au-delà de cette aide nécessaire, ils s'attachent à discerner
et à nommer les causes des souffrances et de la pauvreté.
Leur objectif est de mobiliser les femmes et les hommes
dans une commune prise de conscience des souffrances
et des injustices qui défigurent le monde,
afin qu'ils puissent agir pour plus de fraternité.

Les membres de la Fédération de l'Entraide Protestante
se fondent sur les promesses de vie et de paix du Dieu d'amour
et s'engagent, aux côtés de beaucoup d'autres,
à en manifester les signes.

Ils veulent affirmer la force libératrice de la Parole de Dieu,
proclamer l'espérance, et oeuvrer pour un partage équitable.

Strasbourg, le 16 avril 1999